

**LITTORAL**

RISQUES INONDATION SUR LE LITTORAL DE SAINT-MALO A LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL FORTE MOBILISATION POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE LOCALE

LES 23 NOVEMBRE ET 14 DECEMBRE, LES ACTEURS DU LITTORAL SE SONT REUNIS POUR ELABORER COLLECTIVEMENT UNE STRATEGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION PAR SUBMERSION MARINE (SLGRI).

Plus de 70 participants, élus, collectivités, associations d'usagers, acteurs économiques, scientifiques, services de l'État, se sont réunis à Pleine-Fougères. Ces acteurs du littoral, allant de Saint-Malo à la baie du Mont-Saint-Michel, s'investissent sur ce territoire à risque important d'inondation.

→ Leur objectif : construire ensemble une stratégie locale de gestion des risques d'inondation par submersion marine (SLGRI).

Dans un climat constructif et collaboratif, ces participants ont partagé un état des lieux de la situation du territoire par rapport au risque de submersion marine sur la base des connaissances acquises à ce stade. Ils se sont réunis en ateliers pour travailler sur cinq thématiques :

1. l'aménagement du territoire en prenant en compte les risques,
2. la réduction des dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
3. l'intégration des ouvrages de protection dans une approche globale et unifiée,
4. l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
5. la préparation à la crise et le retour à la normale.

Lors de la seconde réunion, les participants ont proposé une priorisation des pistes d'actions à mener sur le territoire.

Cette démarche a été co-animée par l'État et les communautés de communes concernées : Saint-Malo Agglomération, la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel et la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie. En s'appuyant sur un diagnostic de territoire face aux risques, la SLGRI vise à faire le bilan des actions existantes et à identifier les mesures qui permettront :

- d'améliorer la sécurité des personnes et des biens,
- la poursuite de l'activité économique,
- la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine culturel.

Pour poursuivre ces travaux, un prochain comité technique se tiendra en janvier prochain, suivi d'un comité de pilotage afin de valider la démarche.